

Plan Individuel de Formation 90h minimum Doctorants de l'ED DESPEG

1^{ère} Année

30h de formation ACA
au choix

incluant

2 formations obligatoires
Ethique et Intégrité Scientifique
Enjeux Développement Durable

30h de formation PRO
au choix

incluant

2 formations obligatoires
Dépôt Electronique de la Thèse
Science Ouverte

Les

**Docto-
riales**

**Inter-
discipli-
naires**

de

l'ED

DESPEG

2^{ème} Année

30 heures de formation

« Enseignement et Pédagogie »

module de formation obligatoire pour les
doctorants DCME uniquement

ou

30 heures de formation libre

choix de formations ACA ou PRO au sein
de l'offre recensée par l'ED DESPEG
pour les
**doctorants non DCME
uniquement**

3^{ème} Année

PRO = Professionnalisantes et techniques ACA = Académiques et Disciplinaires

DCME: Doctorant sous Contrat avec Mission d'Enseignement